



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

neergelegd/ontvangen op

01 JULI 2022

ter griffie van de Nederlandse Belgische
ondernemingsrechtbank Brussel

Greffie



22082458

N° d'entreprise : 0746 930 385

Nom

(en entier) : LUMIWIND

(en abrégé) :

Forme légale : Société coopérative

Adresse complète du siège : Boulevard du Roi Albert II 7 - 1210 Bruxelles

Objet de l'acte : Nomination d'administrateurs

Extraits du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1 juin 2022 (...) :

8. Nomination d'administrateurs de type B :

(...)

L'assemblée générale décide de nommer Stephan Cludts et Yorick Philippette, en tant qu'administrateur de type B de la Société (dans le sens de l'article 18 des statuts de la Société), avec effet immédiat et pour une durée indéterminée. Ces mandats ne seront pas rémunérés. Stephan Cludts et Yorick Philippette font élection de domicile au siège de la Société pour l'exercice de ces mandats.

L'assemblée générale donne procuration à Véronique Vansteelandt, Christian Robin, Heidi Heleven, Paul Soens et Alexandre Saussez, individuellement et avec faculté de subdélégation, pour procéder à la publications des décisions précitées dans les annexes du Moniteur Belge et le cas échéant, aux modifications à la Banque-Carrefour des Entreprises.

Par conséquent et à partir de maintenant, le conseil d'administration de la Société est constitué par les personnes suivantes :

- Monsieur Xavier Leblanc ;
- Monsieur Olivier Fortin ;
- Madame Marleen Nijsten ;
- Monsieur Stephan Cludts ; et
- Monsieur Yorick Philippette.

Alexandre Saussez
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).